



PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRALE

Délimitation du degré d'utilisation du sol Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

HAB-1 zone d'habitation 1

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES À UN PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

	N° du nouveau quatier						
	Dénomination du nouveau quartier						
	Zonage						
	cos	max.	cus	max.			
				min.			
	css	max.	DL	max.			
				min.			

Zone verte

AGR zone agricole

zone forestières

Zones superposées

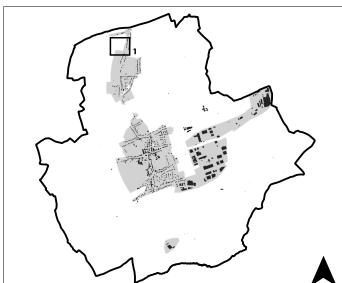


zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" (PAP NQ)

plan d'aménagement particulier approuvé (information complémentaire à titre indicatif) zones de servitude "urbanisation"

zone de servitude "urbanisation" - cours d'eau

zones d'aménagement différé (ZAD)



PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRALE

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

délimitation de la modification ponctuelle du PAG

Ref. n°: 12C/		
Saisine du Conseil Communal		
Avis de la Commission d'Aménagement		
Vote du Conseil Communal		
Approbation du Ministre des Affaires intérieures		

PCN 2017 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A LETAT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDIT

6	COncept COnseil COmmunication	CO3 s.à r.l. 3, bd.de l'Alzette L-1124 Luxembourg
	en urbanisme, aménagement du territoire et environnement	Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 29 Mail: infa@co3.lu

Administration communale de Leudelange

Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général

Extrait du PAG en vigueur - localité de Leudelange, "Weierwiss"

	Modifications	de	Date	Ind.
	-	-	-	-
7	Eshalla.			

1 / 2.500 2213_04_06_I 24.03.2025

U. Truffner